

Octobre 2016

Association des Anciens Elèves du Lycée-Collège Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc

Conseil d'Administration

Président	Paul-Eric Morillot
Vice-Président	Jacques Auboin
Secrétaire	Marie-Paule Mangin-Marchetti
Trésorier	Jean-Luc Vanola
Trésorier adjoint	Marc-Adrian Predescu
Membres	Mylène Collot Laura Contenot Eric Dautriat André Moes Cécile Petitjean Francis Lorcin Michel Varin

Liens vers l'association et vers notre page sur le site du Lycée
http://www.poincare55.ac-nancy-metz.fr/pr_index.php?lien=anciens
http://www.poincare55.ac-nancy-metz.fr/pr_index?lien=accueil

CONTACTS

Paul-Eric MORILLOT,
Jean-Luc VANOLA,

eric.morillot@free.fr
jean-luc.vanola@ac-nancy-metz.fr
professeur au Lycée Raymond-Poincaré

Marie-Paule MANGIN-MARCHETTI : mariepaulmangin@orange.fr, 03 29 45 24 53

Table des matières

Conseil d'administration de l'Association des Anciens Elèves.....	p 1
Le mot du Président	p 2
Compte rendu de l'AG du 11 octobre 2015.....	p 3
Le Prix du Lycée par Jacques Auboin.....	p 6
Les résultats de baccalauréat session 2016.....	p 8
Léon Garnier, professeur en faculté de médecine et des sciences par Francis Lorcin.....	p 9
Alfred Yung (1836-1913) par Jean-Luc Vanola.....	p 10
La Saint-Charlemagne (1929-1939) par Michel Varin.....	p 11
L'incendie du 10 mai 1917 au Lycée par Daniel Labarthe.....	p 13
Divers par Jean-Luc Vanola	p 16
Liste des adhérents pour l'année 2015	p 20
Bulletin d'adhésion et d'inscription à l'AG pour l'année 2016.....	p 23

Le mot du Président Paul-Eric Morillot

Chers amis,

Voici votre bulletin de rentrée 2016. Il annonce notre AG le samedi 15 octobre 2016¹ et il vous relate celle de l'an dernier. Un certain nombre de projets ont été menés à bien.

Le Prix du Lycée atteint sa 12^{ème} année. Cécile Petitjean, CPE, nous a, une fois encore, secondés avec conviction. Le prix a récompensé deux élèves d'exception :

Maël DUCHEMIN – Terminale (TES2) et Margaux VAJENTE – Terminale (TS3)



La cérémonie s'est déroulée en présence de Lucette Prior, nouveau proviseur, de Christophe Benmimoune, proviseur adjoint, de Cécile Petitjean, CPE, de quelques professeurs, des parents et de quelques membres de l'Association. *L'Est Républicain* a honoré cet événement de sa présence le 05 juillet. Ces élèves partagent l'excellence sur le plan scolaire et également sur le plan de l'ouverture aux autres, du dynamisme participatif et, bien sûr, du travail, choix confirmé par l'obtention d'une mention TB pour chacun au baccalauréat.

L'Association des Anciens poursuit sa route. Je remercie le Bureau pour son implication. Marie-Paule Mangin, Jean-Luc Vanola et Jacques Auboin tout spécialement. Outre les tâches d'organisation, ils ont déposé aux Archives départementales de la Meuse une partie de notre mémoire.

¹ Notre Assemblée générale est exceptionnellement placée le samedi 15 octobre (3^{ème} samedi du mois), la plupart des membres du Bureau et de l'Association étant pris par les Journées d'études meusiennes le 08 octobre. Repas au même endroit que l'an passé. Date sur le site en ligne : <http://www.poincare55.ac-nancy-metz.fr/siteanciens/index.php?accueil>. NB : Le Bulletin d'adhésion 2016 et de participation à l'AG et au repas le 15 octobre se trouve à la page 23 de ce bulletin (à découper - ou à photocopier - et à renvoyer au trésorier Jean-Luc Vanola).

Ce bulletin fait, de nouveau, et pour une raison de place, le choix de ne donner que l'essentiel de l'AG d'octobre 2015. Nous vous offrons, par contre, des articles divers sur le Lycée et son environnement historique.

Les effectifs nous préoccupent toujours. Nous en reparlerons lors de notre AG qui aura lieu le samedi 15 octobre 2015 à 10h au Lycée [fiche à renvoyer au Trésorier]. Elle sera suivie d'un repas au Restaurant Côté Cépages près de l'église Notre-Dame. Votre présence et votre cotisation sont vitales, si vous voulez maintenir ce en quoi vous croyez.

A bientôt, le Président

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 11 octobre 2015 par Paul-Eric Morillot

Planning de la journée

Rapport moral et compte rendu d'activités. Le mot du Proviseur

Présentation et approbation du compte financier

Renouvellement du Bureau et approbation

Conférence Didier Marinoni

Dépôt d'une gerbe. Repas au restaurant Côté Cépages à Bar-le-Duc.

Rapport moral : approuvé à l'unanimité. En voici les grandes lignes.

Le président fait un compte rendu détaillé des activités de l'association

- Il accueille le nouveau proviseur Madame Lucette Prior qui remplace Monsieur Yannick Charron qui vient de se retirer à Nancy. Fidèle, il demeure avec nous. Le président remercie M. Thomas, gestionnaire, et tout le personnel qui s'implique chaque année dans cette réception. Il salue Cécile Petitjean, CPE, qui réussit chaque année à nous suggérer des noms pour le prix. Il remercie les membres du bureau et présente les excuses des absents.

- Mme le Proviseur nous présente un lycée en bonne santé, comme le prouvent les résultats aux examens.

- Bulletin : de longues journées de travail: Jean-Luc Vanola en a pris la maquette et la conception en mains. Marie-Paule en assure l'envoi et l'impression avec l'imprimeur Yung à Naives-devant-Bar.

- L'Association conserve la mémoire de ses archives et, partant, du Lycée. Le travail de classement, mené conjointement avec Marie-Paule Mangin, Jean-Luc Vanola et Jacques Auboin, est achevé. Il sera déposé sous peu aux Archives Départementales.

- Le Prix du Lycée. Deux nouveaux lauréats ont obtenu le Prix du Lycée : Léo Farinet, TS2 et Augustin Hans, TTITL2. Coordonnateur de l'opération : Jacques Auboin qui participe à titre personnel à cette récompense par un don substantiel à l'Association.

- La création du site web est achevée.

- Renouvellement du Bureau : il est approuvé à l'unanimité.

4 sièges occupés par Jacques Auboin, Eric Dautriat, Laura Contenot et Marie-Paule Mangin sont soumis au renouvellement. Ils sont reconduits à l'unanimité.

Invité du jour : Didier Marinoni, professeur au Lycée et 3 élèves

L'Association a décidé de renouer avec la tradition du conférencier pour conclure l'AG. Cette année, elle désire montrer une action originale conduite par un professeur du Lycée. Elle est révélatrice des évolutions pédagogiques actuelles croisant participation des élèves, technologie et interdisciplinarité. Outre ses enseignements au Lycée, Didier Marinoni

enseigne à l'Université (IUFM-ESPE). Membre du jury du CAPES, formateur régional, il est chargé d'Inspection Pédagogique Régionale. Il mène de front, avec ses collègues du Lycée, un grand et magnifique projet interdisciplinaire : « Du Silence à la mémoire » avec sa classe de première ES2. Il est ici pour nous le présenter, accompagné par 3 élèves.

« Du Silence à la mémoire » par Didier Marinoni **Accompagné de Manon Baugeard, Maël Duchemin* et Chloé Coutarel TES**

• **Nature** : Ce travail interdisciplinaire implique les élèves sur 2 ans, en 1^{ère} et en terminale. Il a consisté à faire un film sur une thématique commune à plusieurs disciplines (sciences économiques et sociales, histoire, italien, musique, français). Il est motivé par le désir de travailler sur la thématique de la déportation, dont Primo Levi a parlé. Le camp de concentration du Struthof est au cœur du travail. Dynamique et motivant, plein d'humour, M. Manchette, témoin parisien local de 90 ans, est devenu leur compagnon. Si la littérature italienne a été mobilisée, les professeurs de documentation ont été également impliqués pour la recherche. Un projet de musique de film accompagne le film. C'est vers Amélie Blottière, metteuse en scène professionnelle, que la classe s'est tournée pour les conseils quant à la conception du film.

Sources de financement : 15 donateurs pour 10 000€ (long métrage) dont notre association. Subventions privées, puis publiques : le Musée barrois s'est associé au projet avec Les Archives de la Meuse. Mme Neau-Dufour, directrice du Musée du Struthof (Centre européen du déporté résistant), ex professeur d'histoire, a ouvert ses portes. MM. Prud'homme, Althuser et autres érudits ou collectionneurs locaux ont participé. Variété des approches : présence de la sociologie, de la psychologie sociale. Amélie Blottière, du Théâtre des affinités (Montreuil) a apporté ses éclairages pour l'écriture filmique. C'est elle qui s'est chargée des images. Elle a monté le film avec Didier Marinoni. Tous deux sont coréalisateurs du film avec la participation de la classe 1ES2.

• **Justifications pédagogiques** : L'Aide Personnalisée a ouvert un nouvel espace, une démarche pédagogique plus active : impliquer les élèves dans des situations réelles. En faisant, on construit des compétences, on responsabilise les élèves. Pour Brent Ruben, c'est en faisant que l'on acquiert des compétences, une habileté à utiliser les savoirs et une capacité à transformer les connaissances en comportement. On établit une nouvelle relation professeur élève dans une classe interactive marquée par un objectif à atteindre ensemble : la mise en œuvre d'un projet, d'un scénario commun, où le professeur a le même objectif que les élèves et facilite l'apprentissage. Il importe de rompre avec le cloisonnement des disciplines. Ceci n'est pas le rejet, pour autant, du cours magistral à la racine du savoir. Les 2 démarches se complètent.

• **Difficultés** : Essentiellement financières. Ensuite difficulté pour impliquer totalement les élèves dans le montage, l'écriture, tout en jonglant avec l'éloignement (Paris avec Amélie Blottière) : ateliers organisés le mercredi au lycée sur l'écriture du film. Les écritures ont été soumises à Amélie, générant un va et vient entre celle-ci et les élèves. Ils ont choisi les séquences et rédigé le synopsis. C'est vraiment le film des élèves associant des débutants et des professionnels. Didier s'est positionné au milieu, comme médiateur : passionnant, mais chronophage. Autre difficulté : le sujet doit intéresser pendant 2 ans de suite. Mais cela fait naître des élèves ouverts, passionnés. Ce qui est devenu une force. L'envie de progresser et de creuser plus avant. Faire en sorte que ce qui a été fait serve à quelque chose d'utile pour conserver la motivation. Apprendre à faire un film nécessite une méthodologie qui doit faire face à plein de contraintes.

• **Retombées** : Les élèves prennent la parole et ils répondent aux questions. Le message sert à la société toute entière. La relation professeur élève est devenue motivante, car le professeur lui-même a dû travailler et découvrir avec : « Ca a préparé mon futur métier de journaliste », « le film nous a tous soudés au sein de la classe », « la prise de parole en public nous a transformés. On a quelque chose à faire et à apporter. » Journalisme et fac de psychologie sont les projets d'étude de nos deux élèves-intervenants.

Quelques extraits du film ont ensuite été montrés. On y voit, par exemple, M. Manchette faisant passer son vécu avec une sincérité touchante et audible. « Il nous a communiqué au Struthof son dynamisme, son désir de faire du lien entre générations ». On y a entrevu la conférence des grands témoins au lycée : des témoins désireux de parler : témoignage de Mme Agrapart, déportée, ou de Mme Virly, ambulancière au Monte Cassino en Italie, jusqu'à la libération du camp de Dachau à laquelle elle a participé. Entretiens divers (MM. Prud'homme, Lefèvre, historiens locaux) au Lycée et aux Archives de la Meuse.

Les élèves, pensant aux tragiques événements récents, analysent désormais ces faits de façon différente : grâce au projet, ils sont allés plus loin ; ils voient des similitudes entre le présent et le passé : « La crainte que ça recommence, d'où le devoir de mémoire. On n'est jamais à l'abri. »

• **Les perspectives.** Une nouvelle projection aura lieu aux Archives de la Meuse en mars. Une autre projection durant l'été (pendant la célébration de la Libération de Bar-le-Duc). Le réseau pédagogique national « Canopé » (ex-CNDP) sera sollicité. La participation à plusieurs concours et festivals est envisagée. L'écriture d'un article également.

En octobre 2015, nous ne pouvions deviner que c'est l'un de ces 3 élèves motivés qui obtiendrait le Prix du Lycée 2016 : Maël Duchemin !

Rapport financier de l'Association au 10-10-2015

Au niveau des dépenses : Les principales dépenses sont liées :

• à l'édition du bulletin 2015 (impression de 100 bulletins)	429,60 Euros
• au repas de l'AG de 2014	1 470,00 Euros
• à la cotisation à la MAIF	104,97 Euros
• à la remise du Prix aux deux lauréats	1 400,00 Euros
• à des frais divers (frais d'AG, frais de CCP...)	207,49 Euros
Soit un total de dépenses de	3 546,82 Euros

Au niveau des recettes : Elles sont constituées par :

• les régularisations de repas de l'AG 2014 et les cotisations pour l'année 2014 reçues après l'AG	650,00 Euros
• les cotisations pour l'année 2015	1 075,00 Euros
• les inscriptions au repas de l'AG de 2015	770,00 Euros
• les intérêts 2014 du compte sur livret SNVB	63,34 Euros
• les intérêts 2014 du livret de Caisse d'Epargne	73,58 Euros
Soit un total de recettes de	2 631,92 Euros

Etat des différents comptes de l'Association

CCP	343,72 Euros
Livret Caisse d'Epargne (intérêts 2014 comptés)	6 495,03 Euros
Compte sur livret SNVB (intérêts 2014 comptés)	7 101,98 Euros
Compte courant SNVB	1 850,56 Euros
Total	15 791,29 Euros

Bilan par rapport à l'année précédente

Le total des différents comptes de l'Association est de **15 791,29 Euros** au 10-10-2015 (il était de **16 706,19 Euros** au 11-10-2014).

Analyse de l'évolution de la situation

La situation de notre Association demeure inchangée par rapport à mon analyse de l'année précédente. A l'extérieur des dépenses courantes, les marges de manœuvre sont quasiment nulles.

Le problème du nombre de membres demeure (60 membres ayant renouvelé leur cotisation à ce jour) et menace à moyen terme l'existence même de l'Association.

Le prix du Lycée 2015-16 par Jacques Auboin

Deux nouveaux lauréats portent haut le Lycée cette année. Ils ont obtenu le Prix du Lycée : **Maël Duchemin, TES2 et Margaux Vajente, TS3**. C'est le président, Paul-Eric Morillot, qui, accompagné de Jean-Luc Vanola et de Marie-Paule Mangin, a remis le prix aux deux lauréats. Coordonnateur de l'opération et empêché ce jour, Jacques Auboin participe à cette récompense par un don conséquent à l'Association. Depuis 12 ans, il désire encourager et aider les jeunes de talent à réussir. 700 euros pour chacun à la veille de la rentrée universitaire.

Le président a retracé l'origine du prix, puis il a lu les quelques mots que Jacques souhaitait prononcer. Madame le proviseur a conclu pour féliciter les lauréats. *L'Est Républicain*, ed. Bar-le-Duc, (mercredi 06/07/2016) était présent [photo ci-dessous]



■ Margaux Vajente et Maël Duchemin sont les élèves distingués cette année par l'association des anciens élèves du lycée Poincaré.

Maël Duchemin « Après vos études au Collège Emilie-Carles d'Ancerville où vous avez été un excellent élève (TB au Brevet), vous avez rejoint le Lycée avec toujours d'admirables résultats ; cette année de Terminale vous vaut les louanges du proviseur adjoint avec d'excellentes appréciations des professeurs. Vous ne négligez aucune discipline. Votre professeur d'économie se loue de votre efficacité. Vous êtes constructif, discret et passionné. Une excellente moyenne.

Ce qui a frappé les membres du jury qui vous ont choisi comme lauréat de notre Prix 2016, c'est que, en plus du temps et des efforts requis pour atteindre ces résultats scolaires homogènes et de très haut vol, vous vous êtes remarquablement investi dans l'immense projet interdisciplinaire « Du Silence à la mémoire ». Investi, comme de nombreux élèves que ce projet a passionnés, mais encore plus à travers vos interventions pour promouvoir et accompagner le travail. Vous avez su, ce faisant, vous passionner pour la mémoire, côtoyer avec sincérité les anciens résistants. Vous avez pensé, rédigé, planifié, travaillé en adulte, main dans la main avec vos pairs et... vos professeurs.

Ce faisant, vous avez tissé votre avenir : le plaisir d'écrire, de chercher, de rencontrer. Sciences-po Lille a eu raison de vous repérer. Le journalisme ou toute autre orientation qui se découvrira peu à peu favorisant le contact et la réflexion s'offrent à vous. Vraiment bravo.

Margaux Vajente

« Après vos études au Collège Robert-Aubry de Ligny-en-Barrois où vous avez obtenu la mention TB à l'examen du Brevet, vous avez rejoint le Lycée avec toujours d'excellents résultats ; une moyenne de 16 au cours de l'année de Terminale. Vos professeurs louent votre excellence et la qualité du travail qui ne néglige aucune discipline. Modeste, excellente en mathématiques, vous conservez de plus, et au plus haut niveau, le latin... et le grec ! Nous citerons, en élargissant son commentaire à tout votre cursus, le professeur de latin-grec Mme Tardioli-Jougnot : « Une couronne de lauriers pour Margaux, en récompense d'un cursus-honorum absolument sans faute / Une grande maturité et des exigences rares » Tout ceci avec 19/20... dans 2 disciplines rares et facultatives. Tout est dit. Sciences, mathématiques, philosophie, langues aucune faille, l'exemple même de « L'Honnête Homme » de la Renaissance.

Ce qui a frappé les membres du jury qui vous ont choisie, c'est cet humanisme ouvert et, malgré votre temps bien sollicité, votre engagement personnel dans la vie scolaire : vous avez été déléguée de classe en collège de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Au Lycée, vous vous investissez dans la Brigade de développement durable avec un professeur : activité discrète, invisible, et chronophage qui en dit long sur ce que vous êtes et ce en quoi vous croyez. La faculté de médecine l'an prochain, vos patients par la suite, voire vos étudiants si vous faites de la recherche, auront beaucoup de chance de vous croiser. A moins que ce ne soit pour vous écouter faire de la flûte traversière ou vous regarder danser. Bravo !

Quel bon cru ! Avec nos félicitations et nos vœux de réussite dans vos études supérieures et vos projets d'avenir, recevez ce diplôme et le chèque de 700 euros qui y est associé. Pour terminer, je voudrais vous inviter tous les deux à assister le samedi 15 octobre à l'Assemblée Générale et au déjeuner annuels de notre Association : comme chaque année, c'est une occasion très appréciée des Anciens Elèves membres de notre Association de rencontrer les jeunes élèves comme vous qui font honneur à notre Lycée ; encore bravo à vous deux et tous nos vœux de succès futurs – vous êtes déjà sur la bonne voie ! »

Réponse de Margaux Vajente

« Je voudrais remercier les membres de l'Association de m'avoir attribué un Prix des Elèves du lycée. J'ai entendu parler de ce prix lors des manifestations que l'Association organise tout au long de l'année au lycée. Et je dois avouer que j'avais le rêve fou de me le voir attribuer dans la mesure où il représente pour moi la consécration d'un travail assidu et régulier mais aussi celle d'un engagement dans ce lycée. J'aurais évidemment aimé m'investir plus dans la vie lycéenne mais je dois avouer qu'étant travailleuse de nature, musicienne et

danseuse, il me reste assez peu de temps dans la semaine pour profiter de deux choses qui selon moi sont primordiales : ma famille et mes amis.

Le prix des Anciens Elèves du lycée en plus d'être une consécration, est une victoire personnelle, qui conclut une année pleine de réussites, de découvertes et de surprises qui me permettent de terminer mes années d'école sereine et sans grands regrets, et d'entamer ma nouvelle vie d'étudiante plus rassurée. Je quitte ce lycée la tête pleine de projets professionnels, dans le domaine médical, et personnels, et je compte bien, si vous l'acceptez, adhérer à votre belle association pour les années à venir.

Je tiens aussi à remercier les personnes qui m'ont soutenue cette année, mes professeurs qui sont toujours présents pour leurs élèves, l'administration du lycée qui s'investit pour que notre vie lycéenne soit des plus agréables, mes parents qui ont toujours cru en moi et mes amis qui me sont d'un soutien sans faille. Je pense en ce moment aussi à ma grand-mère qui serait certainement fière de me voir, ici et je la remercie, même si elle n'entend pas, de toujours trouver les bons mots pour m'encourager.

Il ne me reste plus qu'à rejoindre l'Association des Anciens élèves pour organiser de nouveaux événements qui aideront les lycéens dans leurs parcours comme ils m'ont aidée et à voir si la relève est bien assurée. »

Réponse de Maël Duchemin

Maël remercie les membres de l'Association pour l'avoir choisi et lui avoir attribué le Prix du Lycée. Il ne s'y attendait pas. Mais c'est la récompense d'une année passionnante. Il espère nous rejoindre au sein de l'Association.

Les résultats du baccalauréat session 2016 au Lycée

	Nombre de candidats	Dont présents	Admis	% admis	AB	B	TB	refusé
S	97	97	94	96,90%	28	17	11	3
ES	68	67	65	97,00%	26	6	5	2
L	23	23	21	91,30%	5	1	2	2
Total Général	188	187	180	96,30%	59	24	18	7

	Nombre de candidats	Dont présents	Admis	% admis	AB	B	TB	refusé
STMG	89	88	84	95,50%	34	16	0	4
STL	31	31	31	100,00%	8	6	0	
STI 2D	23	23	21	91,30%	9	3	0	2
Total Techno.	143	142	136	95,80%	51	25	0	6

Totaux	331	329	316	96,00%				
--------	-----	-----	-----	--------	--	--	--	--

Léon Garnier, chimiste, professeur aux Facultés de médecine et des sciences de Nancy par Francis Lorcin



Né à Bar-le-Duc en 1855, Léon Garnier fait ses études au Lycée impérial de la ville. Bachelier après de brillantes études, il s'inscrit à la Faculté de médecine ainsi qu'à la Faculté des sciences de Nancy.

Remarqué par le professeur Ritter (professeur de chimie médicale à la Faculté de médecine) pour ses qualités intellectuelles et son ardeur au travail (1876), Léon Garnier devint préparateur de chimie. Très rapidement licencié en sciences, docteur en médecine (1877), son sujet de thèse étant : « Etude Chimique du système nerveux ». Agrégé de la Faculté de médecine en 1880, il succède en 1886 à son maître, le professeur Ritter, à la chaire de chimie médicale.

Sa réputation est nationale, ceci étant dû à sa thèse, son agrégation et surtout le « Cours de chimie médicale » qui pendant de nombreuses années eut un succès considérable.

Il s'intéresse à la toxicologie qu'il affectionne particulièrement et qui le rendra célèbre auprès des tribunaux, des services des fraudes surtout alimentaires.

Outre la toxicologie, Léon Garnier sera apprécié et rendu célèbre par ses écrits : « Leçons de chimie médicale », *Ferments et Fermentations : Etude biologique des ferments, rôle des fermentations dans la nature et dans l'industrie*. Paris : Baillière, 1888 et, surtout son importante participation à *L'Encyclopédie Chimique* de Frémy², trois volumes intégrés à cette encyclopédie qui était la référence sur les connaissances en chimie biologique et médicale ainsi que sur les humeurs et les tissus de l'organisme.

Léon Garnier est aussi un professeur à l'enseignement précis, clair et riche ; il est aussi maître dans l'organisation de ses travaux pratiques, aisément reproductibles, ces travaux pratiques furent un modèle pour ses étudiants qui l'appréciaient tant.

Grand pédagogue habile et rigoureux, traqueur des fraudes, toxicologue accompli, membre du Conseil départemental d'hygiène pendant 40 années, grand humaniste, toutes ces qualités reconnues firent de lui un chevalier de la Légion d'honneur au titre de l'Instruction publique.

Léon Garnier, dont la vie était essentiellement vouée à l'enseignement, fut extrêmement atteint par la mort de son fils Pierre, ingénieur, tué sur le front en 1916, puis quelque temps après par le décès de son épouse et de son gendre.

Léon Garnier décède à Nancy le 31 mars 1939.

Bernard Legras. *Les Professeurs de Médecine de Nancy : Ceux qui nous ont quittés 1872-2010*. Serrouville : Association Eury Universe Editions, 2011.

Note personnelle : il fut professeur de mon grand-père, Georges Lorcin, ancien élève du Lycée impérial de Bar-le-Duc.

² Edouard Frémy 1814-1891. Elève de Gay-Lussac à l'Ecole polytechnique, Collège de France 1837, il succède à Gay-Lussac à la chaire de chimie au Muséum d'histoire naturelle.

Alfred Yung (1836-1913) par Jean-Luc Vanola



Alfred Yung est issu d'une famille d'origine alsacienne installée de longue date à Bar-le-Duc. Son père fut professeur de musique au Collège Gilles-de-Trèves et lui-même y fit ses études.

En 1853, il entra à l'école Niedermeyer où il obtint un premier prix d'orgue dans la classe de Georges Schmitt et un premier prix de piano. Cette école avait pour but l'enseignement, pour les futurs professionnels des églises, de la musique religieuse sous tous ses aspects : chant grégorien, piano, orgue, accompagnement, écriture, histoire de la musique ; elle a formé de grands musiciens comme Gabriel Fauré, Camille Saint-Saëns et André Messager.

Il rejoint alors sa ville natale où il connut une carrière professionnelle exemplaire. En 1858, Alfred Yung ouvrit une classe destinée à l'enseignement du chant aux élèves des écoles communales, activité qu'il poursuivit jusqu'en 1884. En 1864, fut fondée la Société de musique dont une section formait l'Orphéon de Bar-le-Duc (ancêtre de l'Harmonie Municipale). Sa direction en fut confiée à Alfred Yung, direction qu'il a assurée jusqu'en 1875 ; elle comprenait 70 membres.

A l'église Notre-Dame, Alfred Yung officiait comme organiste et maître de chapelle, fonction tenue pendant plus de 50 ans.

Alfred Yung fut nommé professeur de musique vocale au Lycée de Bar-le-Duc le 7 août 1871. Il ne quittera cette fonction que trente-sept ans plus tard en 1908 alors âgé de 72 ans avec le titre de Professeur honoraire. Il fut également récompensé en devenant officier de l'Instruction publique.

Son neveu Henry Yung lui a succédé au Lycée comme professeur de chant. Le proviseur Chemin précise à son égard dans son discours de 1915 : « Le capitaine Henry Yung, notre professeur de chant au Lycée, assailli lâchement par des espions prussiens, le 4 août 1914, et qui fut peut-être le premier blessé de la guerre. »

Alfred Yung ne pouvait pas manquer d'apporter sa contribution aux cérémonies du cinquantenaire de notre Lycée. Le programme de cette manifestation s'en fait l'écho :

- « La Fête commence le 2 juin 1907 à 8h.
- Lunch : la Musique Militaire exécute « La Marche des Petits Meusiens » de A. Yung
- En matinée, sept interprétations diverses dont « A travers Bois » d'A. Yung, Fantaisie-Galop pour piano, par l'Auteur
- En 2^{ème} partie, « Chanson d'Ancêtre » (poème de Victor Hugo) pour basse solo et chœur d'hommes de C. Saint-Saëns par MM. Henri Yung, Dorolle et un groupe d'élèves »



Parallèlement à ses activités de pédagogue, Alfred Yung fut également un compositeur prolifique. Ses œuvres furent à caractère religieux avec des messes, motets, cantiques... ou profane avec des pièces pour piano, chant et piano, fantaisies...

Le traumatisme national de la défaite de 1870 transparait dans son *Hymne à la France*, empreint d'un caractère de mélancolie et de grandeur. Son *Cantique de mariage* remporta un grand succès dans les églises lorraines. Il n'oublie pas sa ville natale avec *Bar-le-Duc – Polka*

Lorraine pour piano et son lycée avec *La Polka des Lycéens pour piano et chant ad libitum*. Son écriture musicale, de bonne facture, se veut sans audace harmonique et facilement accessible à un public de musiciens amateurs.

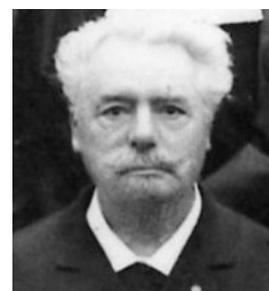


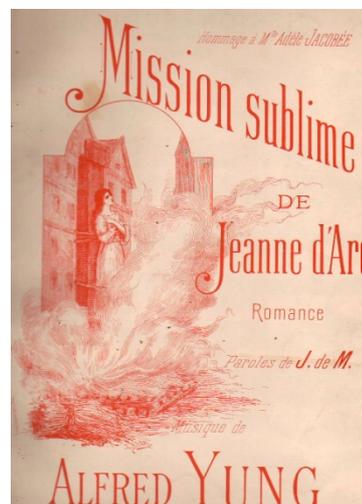
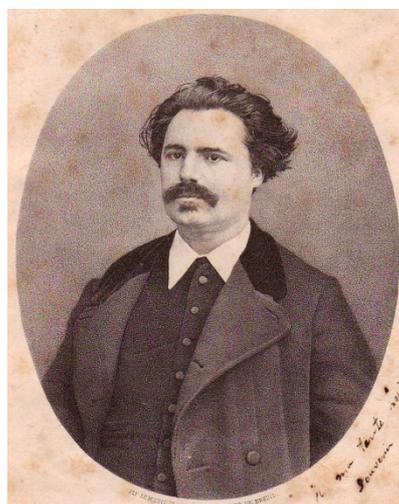
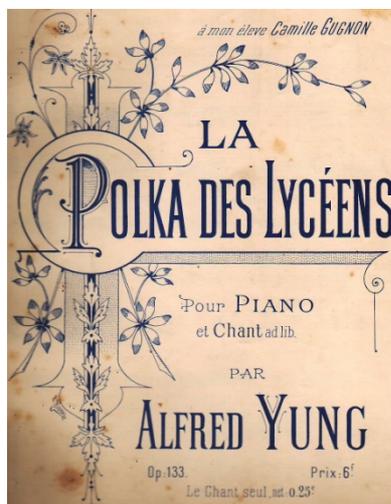
Photo des professeurs et du proviseur François vers 1905.

Alfred Yung fut également l'un des premiers membres de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, tout juste créée, du 6 avril 1870 jusqu'à sa mort.

Sa tombe est l'une des plus caractéristiques du cimetière communal de Bar-le-Duc comme en témoignent les photos jointes. Ses titres sont soigneusement gravés dans la pierre sous son buste altier :

*Organiste de Notre-Dame
Compositeur et Professeur de musique
Membre de la Société
des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc
Membre de la Société
des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique
Professeur honoraire au Lycée
Officier de l'Instruction Publique
Alfred Yung
fut Fondateur et Directeur
de l'Orphéon de Bar-le-Duc
de 1864 à 1875*

Je tiens à remercier notre membre Annette Ruff-Munck pour les documents qu'elle a mis à ma disposition.



La Saint-Charlemagne (1929-1939) **par Michel Varin**

Cette fête des bons élèves eut lieu jusqu'en 1909. Le proviseur Faucheux en 1938 donna les raisons de cette interruption : A cette époque l'émulation avait bien mauvaise presse ; on supprimait une apparence de rivalité entre élèves, on rêvait d'abolir les distributions des prix voire les compositions.

En 1929 la tradition fut rétablie. Le jeudi le plus proche du 28 janvier (jour de La Saint-Charlemagne), les élèves les plus méritants étaient conviés autour du proviseur, de quelques professeurs et des autorités locales, à participer à une petite fête récréative. En 1936 la fête fut décalée d'une semaine à cause du décès brutal d'un professeur puis en 1938 et 1939 le samedi remplaça le jeudi.

Il fallait être une fois premier ou deux fois second pour mériter d'y participer; bon an mal an, cela concernait environ 140 élèves!

L'après-midi commençait toujours par une séance de cinéma ou de prestidigitation avec le célèbre Ernest Moingeon. En 1929 fut installé un cinématographe à demeure au lycée; ce n'est que quelques années plus tard que les élèves furent conviés au cinéma "L'Eden".

Vers 16h30 tout le monde se retrouvait dans le réfectoire pour écouter le discours du proviseur et la réponse de l'élève le plus méritant. Ce lycéen était toujours un garçon; les jeunes filles, à cette époque, n'étaient pas autorisées à prendre la parole !! Le discours de l'élève se terminait toujours par la demande de la levée des punitions, que le proviseur accordait inmanquablement sous un tonnerre d'applaudissements. Enfin arrivait le moment du goûter avec l'autorisation... de fumer une cigarette!

Malgré mes recherches, je n'ai pas réussi à identifier la totalité des onze élèves qui avaient prononcé les discours.

Robert Baudin fit des études de médecine et s'installa médecin généraliste à Cousances-les-forges. Louis Fageot fut professeur à Perpignan. Jean Lerigoleur fit une carrière dans l'administration préfectorale à Bar-le-Duc et fut un membre très actif de notre association. Massoud Nahvi était de nationalité perse. L'Iran se modernisait depuis l'arrivée de Reza Shah au pouvoir en 1925 et développait les échanges universitaires avec la France. Léon Fallon, après Saint-Cyr, fit une carrière militaire, qu'il termina avec le grade de général de brigade. Enfin Maurice Labatut fit des études médicales à Nancy. Après une année d'internement en camp de concentration en Allemagne en 44/45, il termina ses études médicales et s'installa médecin généraliste à Eloyes dans les Vosges. Peu de temps après il entama de nouvelles études de biologie médicale et ouvrit un laboratoire d'analyses médicales à Bar-le-Duc. C'est ainsi que je fus associé avec lui durant de nombreuses années.

Parmi ces onze élèves, trois d'entre eux reçurent le prix annuel de notre association: Robert Baudin le reçut en 1928 en classe de première, Jean Picard le reçut deux fois en 1932 (classe de première) et en 1933 (classe de mathématiques élémentaires), Léon Fallon en 1935 alors en classe de première.

Il serait très intéressant d'avoir de plus amples renseignements concernant ces élèves. Merci d'avance de me transmettre toute information complémentaire, que je ne manquerai pas de vous communiquer dans un prochain bulletin.

Date	Nom de l'élève	
Jeudi 31 janvier 1929	BAUDIN Robert	Elève de Philosophie
Jeudi 30 janvier 1930	MATHIEU André	Elève de Mathématiques
Jeudi 29 janvier 1931	FAGEOT Louis	Elève de Philosophie
Jeudi 28 janvier 1932	DESPREZ Gaïtan	Elève de Philosophie
Jeudi 2 février 1933	PICARD Jean	Elève de Mathématiques
Jeudi 1er février 1934	LERIGOLEUR Jean	Elève de Mathématiques
Jeudi 31 janvier 1935	NAHVI Massaoud	Elève de Mathématiques
Jeudi 6 février 1936	FALLON Léon	Elève de Mathématiques
Jeudi 28 janvier 1937	VARINOT Raymond	Elève de Philosophie
Samedi 29 janvier 1938	LABATUT Maurice	Elève de Philosophie
Samedi 28 janvier 1939	BUGNON	Elève de Philosophie

Au feu, au feu ! L'incendie du 10 mai 1917 au Lycée de Bar-le-Duc par Daniel Labarthe

Durant la Grande Guerre, la ville de Bar-le-Duc a joué un rôle important : des combats se sont déroulés à ses portes (bataille de la Marne) et sa position stratégique l'a placée au centre de dispositifs de ravitaillement d'arrière-front essentiels à la victoire de nos troupes. Elle en a fait également une ville-hôpital qui, au plus fort de la bataille de Verdun, a pu accueillir jusqu'à 7 000 blessés par jour.

Dans ce contexte, le Lycée National (futur Lycée Raymond Poincaré) a tenu un rôle prépondérant. Bien que fonctionnant à effectifs réduits en personnel enseignant et en élèves, il n'a jamais abandonné sa fonction première d'enseignement, mais il a rempli d'autres fonctions, comme hôpital auxiliaire, et surtout comme centre névralgique de l'impressionnante organisation mise en place pour l'acheminement du matériel et des hommes en direction du front. C'est depuis ses locaux que la noria des camions empruntant la célèbre Voie sacrée a été programmée et suivie, et que, grâce à sa parfaite organisation, la bataille de Verdun a permis de contenir les Allemands sur la rive droite de la Meuse.

Une cohabitation entre population civile (professeurs, administration et élèves du Lycée) et divers services de l'armée a donc fonctionné pendant une longue période au sein du Lycée, ce qui a parfois posé quelques problèmes. Priorité restant à l'Armée, bien entendu, ce qui est bien normal en temps de guerre : les militaires pouvaient circuler où bon leur semblait, à de rares exceptions près, ce qui n'était évidemment pas le cas des civils.



Lorsqu'un incendie, aux conséquences heureusement très limitées, s'est déclaré dans un grenier du Lycée le 11 mai 1917, il a bien entendu donné lieu à une enquête très serrée dans le but de découvrir les circonstances dans lesquelles il s'est produit et quelles responsabilités il fallait dégager à sa suite.

Rappel : au moment des faits, le Lycée National hébergeait le commandement de la 1^{ère} Commission de Régulation Automobile (CRA) créée le 20 février 1916 à 19 heures sous l'autorité du Général Herr, et dirigée par Joseph Édouard Aimé Doumenc (1880-1948), nommé en 1914 adjoint au Directeur du Secteur Automobile, le

Commandant Gérard. Le 20 février 1916, c'est la veille de l'attaque allemande sur Verdun et du premier bombardement de Bar-le-Duc par l'aviation allemande ayant causé une victime civile. Ce 21 février, en particulier, une bombe de 100 kg est tombée sous les murs du Lycée, tuant 3 militaires. (Voir photo).

La route entre Bar-le-Duc et Verdun fut découpée en six secteurs (section 1 : Bar-le-Duc, section 6 : Verdun) et dans la nuit du 21 au 22 février 1916, la route fut mise entièrement à disposition de la CRA. Doumenc prendra la Direction de la CRA en 1917.

11 mai 1917 : rapport du Commissaire Spécial au Préfet de la Meuse le lendemain de l'incendie. *Source : A.D de la Meuse, dossier 2012 W 1 (Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté Générale, pages 325 et suivantes)*

Date de l'incendie : le lundi 10 mai 1917 vers 19h50. Lieu : combles du Lycée.

Résumé du déroulement des faits à la lecture du rapport : l'incendie connu et l'alerte donnée, les secours furent lents à s'organiser. Affolement général et manque de direction. Arrivée du capitaine des pompiers : ils s'organisent enfin, mais gêne d'un nombre important de curieux. 21h00 : l'incendie est circonscrit : plus de risque de propagation.

Déroulement des faits tels que l'on peut les résumer à la lecture du rapport : après que l'incendie fut connu et l'alerte donnée, les secours furent lents à s'organiser : affolement général et manque de direction. Arrivée du capitaine des pompiers : ils s'organisent enfin, mais gêne d'un nombre important de curieux. 21 H : l'incendie est circonscrit : plus de risque de propagation.

Un blessé : un soldat, originaire de Bar-le-Duc, mais rescapé du Danton³, a été victime d'un accident ; venu en permission, il était occupé à maintenir un tuyau d'arrosage. Il est tombé de son échelle, a traversé la marquise et a chuté sur le trottoir de la cour. Conduit à l'hôpital mixte (près Notre-Dame). Verdict du médecin : blessures superficielles, mais choc à la tête, donc attendre d'éventuelles complications.

Rapport du 11 mai : cause du sinistre : inconnue à ce jour. Dans ce corps de bâtiment, aucun feu n'a été allumé depuis environ 3 semaines et les cheminées ont été ramonées 8 jours auparavant. Possibilité d'une imprudence, ou d'un acte de malveillance. Enquêteur : Monsieur Gasnier, mandaté par le Procureur de la République de Bar-le-Duc. Spectateurs : certains font la relation avec l'incendie qui a eu lieu quelques semaines auparavant à l'école Saint-Louis, d'autres parlent de simple coïncidence.

Ce que révèle l'enquête : des sœurs sont logées sous la pièce où le feu a pris. La veille, dès 18 heures, elles ont senti une odeur de brûlé. L'une d'elle est montée dans le grenier et les chambres du dessus, sans rien découvrir. Après le dîner, un bruit insolite les a inquiétées, et cette même sœur est remontée au grenier, a découvert les flammes et a donné l'alerte.

Les combles contiennent les malles vides des élèves, propices à la propagation du feu. Les flammes ont pu couvrir un certain temps avant de grandir. L'odeur de brûlé, ressentie à 3 reprises entre 18h et 19h30 aurait du décider les sœurs à donner l'alerte pour entreprendre des recherches plus poussées (c'est l'avis du Commissaire Spécial).

Autre critique : certains officiers de la place, non autorisés, se sont mêlés de donner des ordres, ajoutant à la confusion ; le piquet d'incendie est arrivé fort tard, les pompes auraient dû être sur place beaucoup plus tôt. Enfin le rôle de la gendarmerie, qui était de canaliser la foule des curieux pour empêcher ceux-ci de gêner les secours, a été beaucoup trop inefficace.

Les dépositions recueillies sur place les jours suivants :

³ Le Danton était un cuirassé de la marine française construit à partir de 1906. Mis en service en juin 1911, il fut coulé le 19 mars 1917 par le sous-marin allemand U-64 au large de la Sardaigne.

Sur réquisition du Procureur de la République, un certain nombre de témoins vont être entendus. Le 19 mai, M. Honoré Rochefort, 50 ans, économe du Lycée, déclare que les malles des élèves, une fois vidées en lingerie, sont entreposées dans un grenier situé au-dessus de l'infirmerie et des appartements réservés aux sœurs, placées par ordre de dortoirs. L'escalier qui permet d'accéder à ce grenier se trouve près de la chapelle et permet également, au premier étage, d'accéder à un bâtiment situé en bordure de la rue Landry-Gillon. Dans cette partie du Lycée, pas de surveillance spéciale, mais seules les sœurs et le personnel chargé de transporter les malles y ont accès. Avant la guerre, la porte du couloir était toujours fermée à clé, mais, depuis l'occupation militaire du Lycée, ce n'était plus le cas, car l'hôpital d'évacuation y avait installé un séchoir, et pour cela, avait remis malles au fond du grenier. Cependant, un nouvel hôpital, installé quinze jours avant l'incendie, n'utilisait plus ce séchoir. Mais la porte en était restée ouverte.

Les militaires occupaient trois pièces et un débarras au rez-de-chaussée de ce bâtiment, situés au carrefour entre le couloir menant à la chapelle et celui du grand bâtiment construit entre les deux cours. L'escalier leur permettait, au premier étage, d'accéder à la tribune de la chapelle : il se peut que certains curieux aient pénétré dans le grenier où se trouvait un lot de vieux livres attendant d'être mis en vente.

Le jour de l'incendie, deux élèves se trouvaient à l'infirmerie, rapidement mis hors de cause.

Consigne valable pour tous, sauf les militaires : on ne fume pas à l'intérieur de l'établissement : seuls les professeurs et le personnel ont le droit de fumer dans leur chambre. Presque tous les militaires fument et n'importe où, mais aucun n'a été aperçu dans ce grenier.

Le matin même de l'incendie, un membre du personnel, le jeune Henri Parisot, garçon de dortoir âgé de 17 ans, est allé chercher la malle d'un élève qui devait exceptionnellement repartir chez lui. Mais cet employé ne fume pas.

Fin de l'audition de Rochefort.

Même jour, 19 mai : audition de Louis Alphonse André Mery, 29 ans, professeur au Lycée :

« Ayant aperçu la fumée qui sortait des tuiles du toit de l'infirmerie, j'ai donné l'alarme. Les sœurs Sidoine et Mathilde sortaient de la chapelle et me précédèrent dans l'escalier du grand bâtiment aboutissant à l'infirmerie et m'indiquèrent le chemin du grenier ; un soldat en tenue d'hôpital, donc certainement en traitement, se tenait sur l'escalier des combles et demandait de l'eau. Je ne connais pas son nom. J'ai vu que les flammes avaient envahi le grenier ».

20 mai : audition d'Henri Parisot, 17 ans, garçon de dortoir.

« Mon collègue Henri Lagarde, 15 ans, ayant reçu l'ordre de sœur Mathilde d'aller chercher la malle n° 91 de l'élève Richard, m'a demandé de l'accompagner. Ne l'ayant pas trouvée, nous sommes redescendus environ un quart d'heure après. Les malles, toutes fermées, certaines à clé, étaient stockées au fond du grenier. Nous n'avons rien constaté d'anormal durant nos recherches. Il m'arrive d'avoir des allumettes sur moi, et il m'arrive parfois de fumer les cigarettes qu'on veut bien m'offrir.

Mon camarade Lagarde n'a pas fumé en ma présence, je ne sais s'il avait un briquet ou des allumettes sur lui et je ne me souviens plus si, ce jour-là, j'avais des allumettes dans ma poche, mais je ne fumais pas en me rendant au grenier. Je n'ai pas rencontré de militaire dans les escaliers ou dans le grenier ce jour-là ou les jours précédents ».

Nouvel interrogatoire de Parisot : « j'ai oublié de vous dire que, n'y voyant pas, nous avons été chercher de la lumière. C'est Lagarde qui est descendu se procurer une lanterne. À son retour, nous avons continué nos recherches... »

Même jour, 20 mai : audition de Henri Lagarde, garçon de dortoir au Lycée :

« [...] Arrivés au grenier, nous avons constaté qu'il n'y faisait pas clair, mon camarade me proposa d'aller chercher une lanterne. L'ayant laissée au grenier, je me rendis seul à "la dépense" [l'économat], où, sur le conseil du plongeur, j'ai vu sur la planche à ce destinée une lampe de sûreté à pétrole. L'ayant allumée à la cuisine, je rejoignis Parisot au grenier. Munis de la lanterne, nous avons

recherché la malle demandée, nous ne l'avons pas trouvée. [...] Nous sommes redescendus ensemble, j'ai été reporter la lanterne à la dépense et mon camarade est parti à son travail sans m'attendre. Je ne suis allé rendre compte à sœur Mathilde du résultat des recherches que vers 2 heures du soir. »

Pendant nos recherches, une vingtaine de malles ont été déplacées et replacées. J'ai constaté que le parquet du grenier n'était pas très propre, mais qu'il était exempt de débris d'aucune sorte. J'ai retrouvé mon collègue exactement à la même place à mon retour avec la lanterne. J'affirme n'avoir rien vu d'anormal ni senti aucune odeur.

Je fume habituellement une cigarette après le déjeuner, au réfectoire, en compagnie de mon camarade Perrin. Je suis habituellement porteur d'allumettes ordinaires, que nous donne la dépense en boîtes de cinq centimes et que je place dans la poche de mon veston. Je crois que ce jour-là, comme à l'ordinaire, j'en étais muni pour monter au grenier [...] »

21 mai 1917 : audition de René Gallet, 18 ans, laveur de vaisselle au Lycée National :

« Je me souviens que dans la matinée du jour de l'incendie (je ne saurais préciser l'heure) les jeunes Parisot et Lagarde sont venus demander une lanterne à la cuisine. Je leur ai répondu : "regardez à la dépense, il doit y en avoir". Occupé à mon travail, je n'ai pas remarqué s'ils en emportaient une à la sortie. La cuisinière, qui se trouvait là, pourrait peut-être préciser ».

Remarque : ce témoignage n'est pas conforme au précédent, dans la mesure où Gallet affirme avoir vu Parisot et Lagarde venir chercher une lanterne, alors que seul Lagarde, selon ses dires, serait descendu à la cuisine, Parisot étant resté dans le grenier. D'autre part, la cuisinière, Madame Payen, déclare elle aussi avoir vu les deux jeunes venir chercher une lanterne, qu'ils ont allumée en cuisine avant de remonter au grenier. Ils sont redescendus un quart d'heure plus tard, et la lanterne était alors soufflée. Qui se trompe ? Parisot est-il, oui ou non, resté seul dans le grenier ? L'enquête n'a pas éclairci ce point.

Le 21 mai, Lagarde confirme avoir, en compagnie de Parisot, cherché la malle cinq minutes dans le grenier, sans lumière et sans avoir craqué aucune allumette, avant d'être redescendu seul en cuisine chercher une lanterne. Quant à la boîte d'allumettes, dont il se souvient qu'elle était déchirée à un coin, il affirme l'avoir retrouvée le lendemain dans sa poche, « contenant encore quelques allumettes ». Il ajoute que personne n'a fumé au grenier. Quand il a redescendu la lanterne, il se souvient que son camarade Perrin se trouvait en cuisine.

Le 22 mai, un autre rapport rappelle que le plus jeune des deux avait l'habitude de fumer, qu'il était porteur d'allumettes, et qu'il est donc fort possible qu'arrivé dans le grenier, beaucoup plus sombre que la cour ensoleillée qu'il venait de traverser, il ait craqué une allumette le temps que ses yeux s'habituent à l'obscurité pendant ses recherches. À l'abri de la surveillance des autorités en raison de la consigne sévère de fumer à l'intérieur du Lycée, il se serait peut-être permis de fumer une cigarette pendant les recherches de la malle. La crainte des conséquences l'a peut-être incité, ainsi que son camarade, à tenir ce fait secret. Les deux jeunes ont eu le temps de se concerter et de préparer leurs réponses.

Une allumette mal éteinte ou une cigarette ou du tabac en ignition se sont peut-être trouvés en combustion sous une malle déplacée pendant les recherches. Cette combustion lente parmi les vernis des malles peut expliquer l'odeur de brûlé ressentie par les sœurs.

Au final, la cause de cet incendie paraît beaucoup plus liée à l'imprudence qu'à la malveillance. L'Armée, quant à elle, a été entièrement mise hors de cause par l'enquête.

Journées du patrimoine 2016

Contrairement aux prévisions, le lycée n'ouvrira pas ses portes pour les Journées du patrimoine 2016. Le départ de Frédéric Schwindt qui devait apporter son aide précieuse pour cette manifestation nous oblige à reporter d'un an notre participation.

Frédéric Schwindt, historien, nous quitte

Agrégé d'histoire et docteur en histoire Frédéric Schwindt, s'éloigne de nous. Il vient de réussir le concours d'IEN (Inspecteur de l'Éducation Nationale). Il sera stagiaire l'an prochain en Meuse à Stenay, et, ponctuellement, à l'École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESENESR) à Poitiers.

Rappelons le long article « Les anciens élèves et les anciens professeurs du lycée de Bar-le-Duc morts pour la France durant la Première Guerre Mondiale » publié dans le Bulletin d'octobre 2015.

Ci-contre, une photo extraite de son blog

<https://www.blogger.com/profile/10667668119463607099>



Francis Lorcin invite le Dr Aug pour une conférence aux élèves

- Actions pédagogiques au Lycée.

- Notre ami Francis Lorcin avait, comme convenu, contacté un médecin chercheur isotopiste, le Dr François Aug pour parler aux classes de TS. La rencontre s'est déroulée le 22 mars 2016. Une conférence passionnante. Quelques élèves ont prolongé la discussion avec le Dr Aug, à la suite, pour évoquer leurs études universitaires, en médecine, à la rentrée 2016-17.

Nous avons eu, juste après, le plaisir de faire visiter au Dr Aug notre musée des instruments de physique. Ebloui par la présentation, passionné par la rareté et la beauté de cette collection.

Merci à Francis Lorcin et à Cécile Petitjean pour s'être chargés de l'organisation.



Nos membres publient

Marie-Paule Mangin, éditeur de Paul-Eugène Poinot
Je vois le Monde entier : en marche pour l'Exposition universelle
Paris : Les Editions du Sonneur, 2016
Compte rendu par Paul-Eric Morillot

Marie-Paule Mangin et son fils Stéphane protégeaient depuis longtemps le modeste manuscrit de leur grand-père et arrière grand-père Paul-Eugène Poinot, alors jeune ouvrier de 17 ans. En 1889, Paul décide de parcourir à pied la route qui relie Bar-le-Duc à Paris pour visiter l'Exposition universelle. Un écrit, un carnet de voyage authentique au cours duquel le jeune homme nous confie son enthousiasme alors qu'il "allonge le pas" et fait partager sa

découverte émerveillée de Paris. Des pages vivifiantes au long desquelles le jeune homme dit son désir de liberté.

Sujet modeste, à l'image du jeune ouvrier de Longeville. Il s'agit pourtant d'un écrit d'exception. Une vraie dimension littéraire caractérise ce récit. Remarquablement bien écrit, vivace, il s'inscrit, même si tel ne fut pas le but de son auteur, dans la grande tradition des récits de voyage. La phrase est courte, le verbe pur et précis pour évoquer un monde disparu, mais encore proche de nous : les sentiments, l'enthousiasme de l'auteur composent un récit aussi vif et alerte que la démarche du jeune marcheur qui parcourt des lieux que nous reconnaissons tous et qui pourtant sont si différents. C'est dans l'écart entre ce que nous sommes et ce que nous voyons, et que nous croyons reconnaître, que réside le plaisir de cette lecture que le lecteur savoure et dévore à la fois.



Merci aux deux éditeurs pour, au delà de l'affection familiale qu'ils portent à leur aïeul, avoir su repérer et protéger de l'oubli cet humble récit, écrit d'une plume simple, naïve et poétique et accompagné d'une réflexion sur le monde.

In Memoriam

- **Maurice Brunold**



Le 1^{er} mars 2016, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Maurice Brunold âgé de 96 ans. Doyen de notre Association et doyen de son village de Bussy-la-Côte, cet homme exceptionnel fait toute sa scolarité au lycée Raymond-Poincaré où il passe le baccalauréat en 1937.

En 1938, il devance l'appel pour se libérer du service militaire avant de commencer des études supérieures. Ses premiers faits d'armes dans



l'artillerie de la défense antiaérienne lui valent l'attribution de la Croix de guerre. Démobilisé en décembre 1940, il retourne à la vie civile mais en 1943, il est rappelé sous les drapeaux dans l'armée française d'Afrique et débarque en décembre 1943 en Italie pour participer à la bataille du Monte Cassino et à la libération de Rome où il reçoit sa seconde Croix de guerre. Il ne revient en France qu'en septembre 1944 et il est démobilisé en août 1945.

Nous ne reviendrons pas sur sa riche carrière professionnelle qui a fait l'objet, avec sa carrière militaire, d'un article dans le bulletin de notre Association d'octobre 2009.

Le 26 octobre 2011, la récompense suprême lui est décernée : il est promu Chevalier de la Légion d'Honneur.

Fidèle à notre association, toujours présent avec son épouse Monique à nos assemblées générales, Maurice Brunold nous confiait volontiers les documents et les photographies de ses années au lycée pour étoffer nos archives.

Il aimait évoquer ses souvenirs lors de rencontres conviviales à Bussy-la-Côte en compagnie de son épouse Monique. Merci à vous deux pour ces précieux moments amicaux en votre compagnie.

• **Jacques Fourchard**

Jacques Fourchard est décédé le 25 mai 2016 à l'âge de 82 ans des suites d'une longue maladie. Né à Saint-Dizier en 1933, il suit ses parents à Bar-le-Duc lorsque son père, après la guerre, décide de créer une entreprise de travaux publics "Fourchard et Renard", entreprise qui va prendre de l'importance dans la région. Jacques fait ses études au Lycée Raymond-Poincaré, puis à l'École des bâtiments et travaux publics de Paris. Son service militaire en Algérie terminé, il intègre l'entreprise familiale. En 1957, il épouse Marie-Claude. De leur union naîtront 4 garçons. Il restera au sein de l'entreprise familiale jusqu'en 1979, date à laquelle il crée sa propre entreprise qu'il dirige jusqu'à sa retraite en 1994.

Jacques Fourchard était un membre fidèle de notre Association. Toujours souriant et convivial malgré des problèmes de santé, il participait régulièrement à notre Assemblée Générale.

Toutes nos condoléances à sa famille.

Exposition sur Henri-Poincaré salle Gateaux

Le mercredi 1^{er} juin 2016 a eu lieu l'inauguration de l'exposition consacrée à Henri Poincaré à la salle René Gateaux du lycée. Nous avons eu la chance d'avoir la présence de Gerhard Heinzmann qui a présenté brillamment son travail. Plusieurs membres de notre Association étaient présents.

Cette exposition entre dans le cadre d'une ouverture culturelle scientifique du lycée comme ce fut le cas avec l'exposition et la conférence de Laurent Mazliak consacrée à René Gateaux.

Gerhard Heinzmann, né en 1950 à Fribourg en Brisgau, est un philosophe allemand, professeur des universités au département de philosophie de l'Université de Lorraine. Spécialiste de la philosophie des sciences de Henri Poincaré, il a fondé en 1992 les Archives Henri Poincaré à Nancy. Élève du philosophe allemand Kuno Lorenz, il a introduit en France une approche philosophique s'inspirant de l'École constructiviste d'Erlangen dont le fondateur fut Paul Lorenzen. Il a fondé la revue *Philosophia Scientiae* et est éditeur des

Publications des Archives Henri Poincaré (Birkhäuser Verlag). Il est également membre de l'Academia Europaea, de l'European Academy of Sciences et le président de l'Académie Internationale de Philosophie des Sciences. Il fut enfin directeur de la Maison des Sciences de l'Homme Lorraine de 2007 à 2014 et assesseur du "Council" de la Division of Logic, Methodology and Philosophy of Science de l'International Union of History and Philosophy of Science de 2011 à 2015.

Ses domaines de recherche :

- Philosophie de la logique et des mathématiques (Poincaré, Gödel, Carnap, Bernays)
- Philosophie de la connaissance
- Philosophie grecque (Aristote)
- Histoire des sciences
- Empirisme logique
- Philosophie du langage



L'exposition dont le premier panneau est reproduit ci-dessus est en ligne à l'adresse suivante :

<http://henri-poincare.ahp-numerique.fr/exhibits/show/e100>

HENRI POINCARÉ
DU MATHÉMATICIEN AU PHILOSOPHE

Il y a cent ans, le 17 juillet 1912, disparaissait Henri Poincaré. Le Haut comité des Commémorations nationales a décidé d'inclure un hommage à cette grande figure de la science dans son programme 2012. À cette occasion, l'Institut Henri Poincaré (Paris), les Archives Henri Poincaré (Nancy) et leurs partenaires ont décidé d'organiser, parmi une série de manifestations, une exposition itinérante consacrée à la vie personnelle, institutionnelle et scientifique de Poincaré.

Que peut-on montrer dans le cadre d'une exposition qui refuserait l'anecdote, la célébration sans critique ou le découpage artificiel entre vie personnelle et œuvre scientifique ? Sans négliger ce que les historiens ou les scientifiques actuels jugent le plus digne d'intérêt dans les travaux scientifiques ou philosophiques de Poincaré, nous avons choisi d'entremêler les éclairages, de souligner l'importance des réseaux (familiaux et académiques), et de replacer l'existence du savant nancéien dans un contexte historique marqué, entre autres, par la rivalité franco-allemande.

Abondamment illustrée, cette exposition donne à voir un Poincaré souvent méconnu, en rupture avec le portrait officiel et balisé d'un grand savant.

La majorité des documents de cette exposition sont présentés grâce à l'aimable autorisation de la famille Poincaré. Nous sommes également très redevables aux personnes et institutions suivantes pour leur aide : Sandrine Avril, Delphine Barbier, Sylviane Bellorini, Aurore Bloquel, Étienne Bolmont, Christophe Bouriau, Pierre Boyer, Valérie Caton, Sylvain Cusant, Patrick Fournié, Pierre-Antoine Gérard, Étienne Ghys, Florence Greffe, Jeremy Gray, Lucile Guittienne, Marc Henry, Jean Mawhin, Philippe Nabonnand, Géraldine Passarelli, Lionel Patoureau, Michael Rågstedt, Laurent Rollet, Valérie Touchant-Landaïs, Laurence Sampieri, Martina Schiavon, Geneviève Schwartz, Klaus Volkert, Scott Walter, Christine Warin, Brigitte Yvon-Deyme

Académie des sciences, Centre Hospitalier Édouard Toulouse (Marseille), Compagnie Nationale du Rhône, Ecole polytechnique, Institut Mittag-Leffler

Commissaire de l'exposition : Gerhard Heinzmann
Comité de pilotage, sous la direction de Cédric Villani et Jean-Pierre Bourguignon
Comité scientifique, sous la direction d'Étienne Ghys
Communication et coordination : Delphine Demols, Chloé Lepart
Clémentine Le Monnier, Pierre-Édouard Bour
Mise en page et graphisme : Julien Fournigault
Illustrations : Claude Gondard, Paul Filippi, Mathias Mercier

Pour en savoir plus sur l'œuvre de Poincaré, le circuit de diffusion de l'exposition, les manifestations à venir, rendez-vous sur www.poincare.fr ou poincare.univ-nancy2.fr